



TYPHANIE AFSCHRIFT
PROFESSEURE
ORDINAIRE À L'ULB

Il faut privatiser bpost

Une fois de plus, les services publics connaissent des problèmes de gouvernance. Au milieu de multiples malversations reprochées (à tort ou à raison) à bpost, qui paraît avoir été favorisée par rapport à certains concurrents dans certains marchés, on trouve certaines révélations pour le moins étranges.

Des experts mandatés pour négocier au nom du gouvernement fédéral avec bpost, qui est une société distincte, étaient rémunérés par bpost ! Même si l'on veut et on peut sans doute croire qu'ils ont représenté l'Etat correctement, il est pour le moins étrange de voir, dans une négociation, une partie, en l'occurrence bpost, rémunérer ceux qui négocient "contre" elle, c'est-à-dire au nom de l'Etat ! Il est difficile d'imaginer un conflit d'intérêts plus flagrant.

On aurait sans doute tort d'en faire le reproche à la ministre de tutelle, qui ne peut tout surveiller. Mais il y a une différence entre un détachement d'un membre de l'administration dans un cabinet ministériel, d'une part, et un "détachement" d'une société distincte de l'Etat dans ce même cabinet. Dans le premier cas, la personne détachée reste soumise à la même autorité, la ministre, et défend toujours le même intérêt, celui de l'Etat. Dans le second cas, et même si l'Etat dispose d'une participation dans bpost, il faut distinguer l'intérêt de la société de celui de l'Etat lui-même.

Tout cela n'est sans doute qu'un problème relativement modeste à propos de la vraie question : y a-t-il une quelconque légitimité à ce que l'Etat conserve une participation majoritaire de 51 % dans une entreprise comme la société anonyme bpost ?

C'est là un vestige historique qui n'a plus aucune raison d'être. A l'origine, la poste bénéficiait d'un monopole pour le transport du courrier, qui subsiste encore dans une faible mesure. Mais ce monopole lui-même n'a plus de raison d'être : la poste devient essentiellement une entreprise de transport de colis, comme de nombreuses autres, et a des concurrents. Quant à l'activité de distribution des lettres, elle perd chaque jour

de son importance parce que les personnes, les sociétés et même les services publics communiquent de moins en moins par voie postale et préfèrent de plus en plus souvent le courrier et les messageries électroniques pour communiquer beaucoup plus rapidement et avec moins de risques de perte.

Pourquoi faut-il alors que l'Etat investisse dans une simple entreprise de transport dont l'unique caractéristique qui la distingue des autres est la distribution du courrier, activité en voie de disparition ? Ceci amène l'Etat à sortir de son rôle, y compris en étant indirectement actionnaire d'entreprises de transport agissant à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis, et qui sont des filiales de bpost. Il n'y a pas de justification à ce que



Pourquoi faut-il que l'Etat investisse dans une simple entreprise de transport dont l'unique caractéristique qui la distingue des autres est la distribution du courrier, activité en voie de disparition ?

l'argent du contribuable serve à de telles activités. Il en est d'autant plus ainsi actuellement lorsqu'on voit que cet investissement perd beaucoup de sa valeur en raison de la très forte chute en Bourse des actions de cette société.

Il est surprenant que personne ne propose ce qui paraît une évidence : il faut que l'Etat sorte du capital de bpost et y abandonne toutes ses prérogatives. Cela permettrait à cette société, avec uniquement des actionnaires privés, d'échapper à toutes les contraintes artificielles qui entravent son développement et qui sont exclusivement dues à son statut semi-public. Mais pour cela, il faudrait évidemment que les partis politiques renoncent aux mandats qui leur sont attribués, notamment au conseil d'administration... 